

## Le pôle d'échange de Moirans

Après Rives, Voiron et Tullins, la gare de Moirans est actuellement réaménagée en pôle d'échanges multimodal. Objectif : améliorer son fonctionnement pour une meilleure accessibilité, un meilleur accès aux différents modes de déplacement et un accueil voyageur de qualité.

À l'intersection des lignes ferroviaires Grenoble-Lyon et Grenoble-Valence, desservie par 90 TER et fréquentée par plus de 900 usagers chaque jour, la gare de Moirans, 2<sup>ème</sup> gare du Pays Voironnais en terme d'offres et bénéficie actuellement d'un important programme de réaménagement.

Le projet vise à :

optimiser l'intermodalité et l'accessibilité de la gare, en particulier pour les personnes à mobilité réduite  
offrir de meilleures conditions d'accueil aux voyageurs : mobilier urbain, éclairage public, signalétique... et  
intégrer la gare dans son environnement urbain par des espaces publics paysagers de qualité

## Présentation du projet autour de 5 axes

### Action 1 : construction d'un parking en étage

Il offrira 408 places de stationnement (dont 9 pour les Personnes à Mobilité Réduite) sur 3 niveaux, avec une possibilité de création future d'un 4<sup>ème</sup> niveau de 130 places. Accessible en voiture par la route de la gare, une liaison piétonne avec le parvis sera située au rez-de-chaussée haut (2<sup>ème</sup> niveau).

### Action 2 : aménagement d'un parvis paysager

Les abords de la gare seront entièrement repris avec la création d'un parvis réservé aux modes doux, sécurisé et avec des cheminements piétons accessibles. Un nouvel escalier sera aménagé face au parvis ainsi qu'un plateau de traversée de la route de la gare. Un nouvel accès piéton au quai A sera également créé.

### Action 3 : création d'une plate-forme intermodale

Elle comprendra 4 quais pour les transports en commun, des places taxis, dépose-minute et livraisons, ainsi que de équipements en faveur des modes doux notamment les cycles (bandes cyclables et arceaux).

### Action 4 : prolongement du passage sous voies

Le passage sous voie actuel sera prolongé jusqu'à la route de la gare, ce qui permettra une liaison piétonne de plain-pied et donc accessible aux personnes à mobilité réduite, entre la rue de la Coste et le quartier de la gare. Un 3<sup>ème</sup> ascenseur sera également installé par Réseau Ferré de France (RFF) pour compléter la mise en accessibilité des quais TER.

### Action 5 : réaménagement de la route de la gare

La route de la gare sera réaménagée entre la rue Roche Brune et l'avenue Vincent Martin, avec notamment la création de bandes cyclables et la mise en sécurité et accessibilité du cheminement piétons.

Le projet a été ajusté suite à la concertation publique qui s'est déroulée du 27 février au 11 avril 2013 avec le rajout d'un 4<sup>ème</sup> quai TC route de la gare, la sécurisation de la bande cyclable et la prise en compte de l'activité du restaurant.

[Consulter le bilan de la concertation.](#)

## Le coût et les partenaires du projet

Le coût total du projet (études de maîtrise d'œuvre, travaux et acquisitions foncières) est estimé à environ 8,3 millions d'euros HT financés par le Pays Voironnais à hauteur de 58%, la Région Rhône-Alpes (14%), RFF dans le cadre du projet Sillon Alpin Sud (10%), la ville de Moirans (9%), le Conseil Général de l'Isère(8%), Grenoble-Alpes Métropole (1%) et l'Etat (0,2%).

## Le projet définitif et les travaux

Une réunion publique s'est déroulée le 11 mars 2015 au cours de laquelle le projet a été présenté ainsi que les différentes phases de travaux. Ces derniers démarrent courant avril 2015 et devraient se terminer au cours du premier semestre 2017. [Consulter le document réalisé à cet effet.](#)

### TÉLÉCHARGER

> [Infos chantier juillet 2015](#)

40 rue Malinval  
cs 80363  
30516 Valran cedex  
Lundi - vendredi: 8h-12h / 13h30-18h  
Tél. : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/les-projets-en-cours/le-pole-dechange-de-moirans-200.html>